

Inventaire des pièces

Cité des retraités de l'Estrie inc. (Faubourg Mena'sen) *Johanne Proulx c. Michel Fortin*

N° de dossier : C.S. 450-06-000002-224

2023-12-12

Pièces produites à ce jour

- Pièce P-1** : Lettres patentes initiales du Faubourg Mena'sen datées du 30 juin 1976
- Pièce P-2** : Lettres patentes supplémentaires datées du 1^{er} août 2018
- Pièce P-3** : Lettres patentes supplémentaires datées du 1^{er} mars 2022
- Pièce P-4** : Acte de vente notarié du Faubourg Mena'sen daté du 25 février 2022
- Pièce P-5** : Déclaration d'intention de dissolution et Demande de dissolution de L'Oriente Éphémère datées du 4 avril 2022
- Pièce P-6** : Avis d'intention de dissolution de L'Oriente Éphémère daté du 4 avril 2022
- Pièce P-7** : Acte de dissolution de L'Oriente Éphémère daté du 5 avril 2022
- Pièce P-8** : Registraire des entreprises du Québec, *Guide concernant la déclaration d'intention de dissolution et la demande de dissolution*, mai 2020
- Pièce P-9** : Demande d'annulation de l'Acte de dissolution de L'Oriente Éphémère datée du 2 juin 2022
- Pièce P-10** : Lettre de refus d'annulation de l'Acte de dissolution de L'Oriente Éphémère datée du 16 juin 2022
- Pièce P-11** : D^{re} Mélissa Généreux, *Impacts psychosociaux de la vente et de la dissolution du Faubourg Mena'sen sur ses locataires*, septembre-octobre 2022
- Pièce P-12A** : Registraire des entreprises du Québec, *Formulaire de Demande de Lettres patentes supplémentaires*
- Pièce P-12B** : Registraire des entreprises du Québec, guide administratif intitulé *Comment constituer une personne morale sans but lucratif*

Pièce « R-2 » des Défendeurs : À recoter Pièce P-28 des Demanderesses

Pièce « R-1 » des Acheteurs-mis en cause : À recoter Pièce P-29 des Demanderesses

Pièces dont la divulgation ou la production est demandée

Pièce P-13 : Coordonnées des Membres actifs et des membres du Conseil d'administration de la Cité des retraités de l'Estrie inc. en date du 25 octobre 2010 (PRB-1)

Pièce P-14 : Procès-verbal tenant lieu d'Assemblée conjointe des Membres et du Conseil d'administration de la Cité des retraités de l'Estrie inc. comportant les déclarations et résolutions adoptées pour valoir en date du 19 juin 2018 à 18h30 en vertu de l'art. 89.3 LCQ (PRB-5)

Pièce P-15 : Procès-verbal de la (42^e) Assemblée générale annuelle des Membres de la Cité des retraités de l'Estrie inc. tenue le 11 janvier 2022 à 18h (PRB-15)

Pièce P-16 : Procès-verbal d'une Assemblée générale des Membres de la Cité des retraités de l'Estrie inc. tenue le 19 juin 2018 à 17h 11 (PRB-9)

Pièce P-17 : Procès-verbal d'une Assemblée générale spéciale des Membres de la Cité des retraités de l'Estrie inc. tenue le 12 septembre 2017 à 17h30 relativement à l'adoption des Règlements généraux de 2017 (PRB-8)

Pièce P-18 : Règlements généraux de la Cité des retraités de l'Estrie inc. adoptés, ratifiés et mis en vigueur le 12 septembre 2017 (PRB-2)

Pièce P-19 : Règlements généraux de la Cité des retraités de l'Estrie inc. de 2004 (PRB-4)

Pièce P-20 : Procès-verbal de la 39^e Assemblée générale annuelle des Membres de la Cité des retraités de l'Estrie inc. tenue le 1^{er} novembre 2018 à 16h (PRB-10)

Pièce P-21 : Rapport des activités et des dépenses importantes pour l'année 2017-2018 (1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018) déposé par le « chargé de projet spécial » Michel Fortin à la 39^e Assemblée générale annuelle des Membres de la Cité des retraités de l'Estrie inc. tenue le 1^{er} novembre 2018 à 16h (PRB-11A)

- Pièce P-22** : Procès-verbal de la 40^e Assemblée générale annuelle des Membres de la Cité des retraités de l'Estrie inc. tenue le 18 novembre 2019 à 16h30 (PRB-11B)
- Pièce P-23** : Procès-verbal de la 41^e Assemblée générale annuelle des Membres de la Cité des retraités de l'Estrie inc. tenue le 17 novembre 2020 à 17h30 sur la plateforme Zoom (PRB-12)
- Pièce P-24** : Ordre du jour de la 42^e Assemblée générale annuelle des Membres de la Cité des retraités de l'Estrie inc. tenue le 11 janvier 2022 à 18h (PRB-14)
- Pièce P-25** : Règlements généraux de la Cité des retraités de l'Estrie inc. adoptés, ratifiés et mis en vigueur le 11 janvier 2022 (PRB6)
- Pièce P-26** : Annexe A – *Faubourg Mena'sen – Fautes reprochées aux cinq (5) Défendeurs et aux Acheteurs-Mis en cause*
- Pièce P-27** : Annexe B – *Lettres patentes et Lettres patentes supplémentaires de la Cité des retraités de l'Estrie inc. au fil des ans*
- Pièce P-28** : autorisée; voir Pièce « R-2 » des Défendeurs ci-dessus
- Pièce P-29** : déjà déposée; voir Pièce « R-1 » des Acheteurs-Mis en cause » ci-dessus
- Pièce P-30** : (en liasse) Lettres ou courriels adressés ou transmis par le procureur des Demanderesses, M^e Louis Fortier, au procureur des Défendeurs, M^e Doug Mitchell, relativement à la divulgation de documents pertinents
- Pièce P-31** : courriel d'une page daté du 24 août 2022 et adressé par une locataire âgée de la Cité des retraités de l'Estrie inc. au procureur des Demanderesses relativement au Fonds de subvention
- Pièce P-32** : **Appendice 1** intitulé *Dispositions de la LCQ et du C.p.c.*